

é liffants, de sa tenue si ecclésiastique, de sa régularité pour tous les exercices qui sont l'âme de la vie sacerdotale, de son amour des Saintes Ecritures, de sa piété tendre envers la sainte Vierge dont il récitait tous les jours le Petit Office, en sus de l'office canrial.

La mort est venue bien prompte, et pourtant elle était attendue, elle était même appelée fréquemment. L'autre matin, en entendant la cloche tinter le glas funèbre — ce glas matinal toujours si solennel dans le grand silence de nos campagnes — nous nous rappelions ces vers que le poète favori du vénéré défunt adresse « à sa cloche natale » et qu'il aimait à nous citer parfois :

Si quelque main pieuse en mon honneur te sonne,  
Des sanglots de l'airain, oh ! n'attriste personne.  
Ne va pas mendier des pleurs à l'horizon,  
Mais prends ta voix de fête et sonne sur ma tombe,  
Au seuil libre d'une prison,  
Avec le bruit joyeux d'une chaîne qui tombe.

Ce n'est pas la cloche natale qui a sonné sur les restes du « Père » Thomas : il dormira son dernier sommeil loin de son cher Midi de France ; mais c'est la cloche de l'église, la cloche bénite dont chaque sanglot recommande à Dieu l'âme des fidèles et celle des prêtres, l'âme des brebis et celle des pasteurs et parle à tous de résurrection !

**R. I. P.**

Sault-au-Récollet, 24 octobre.

## ORDINATION

Dimanche, le 21 octobre, à la cathédrale de Montreal, par Sa Grandeur Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, ont été ordonnés :

### Minorés

Pour le diocèse de Montréal : M. R.-E. Gallahan ;

Pour le diocèse de Nicolet : M. A.-W. Prince ;

Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. D.-F. O'Reilly ;

Pour le diocèse de Springfield : M. M.-L. Boyne.